

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur général la communication suivante:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

Le 20 novembre 1947.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'après-midi, le vendredi 5 décembre 1947, et que, lorsqu'on l'aura avisé que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la quatrième session du vingtième Parlement du Canada.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Président,
Votre humble serviteur,

H. F. G. LETSON,
Secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de Lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Dans le monde entier, la situation reste difficile et inquiétante. Les bouleversements consécutifs aux ravages de la guerre se sont révélés de plus en plus clairement. En Europe, la production ne se relève qu'en partie. En Asie, on continue de se battre sur de vastes étendues. Une disette aiguë de denrées indispensables, de vivres surtout, sévit encore. En plusieurs pays, règne un grave malaise politique et social. Les désaccords qui empêchent la conclusion de traités de paix avec l'Allemagne et l'Autriche mettent obstacle au rétablissement de l'Europe.

Le Canada s'est fait représenter récemment à une réunion des nations du Commonwealth tenue à Canberra. On y a abordé les préliminaires de la paix dans le Pacifique. Le Gouvernement a accueilli favorablement l'initiative que les Etats-Unis ont prise de proposer la tenue prochaine d'une conférence à l'égard du traité de paix avec le Japon.

La délégation du Canada à l'Assemblée générale des Nations Unies a pris une part active aux délibérations. Le Canada a obtenu, par élection, un siège au Conseil de sécurité. Le Canada a également fait partie de la Commission spéciale des Nations Unies pour la Palestine. L'appui que nous donnons à la Charte des Nations Unies reste un aspect essentiel de la politique étrangère du Canada.

Alors que le bouleversement règne encore en Europe et en Asie, le Canada a continué de jouir d'une prospérité générale. L'emploi et le revenu national ont atteint un niveau inconnu auparavant. Toutefois, le Canada n'a pas échappé au contre-coup des problèmes et difficultés qui se posent ailleurs. Plusieurs pays avec lesquels nous commerçons n'ont pu rétablir leur productivité à son niveau maximum. L'incapacité où, en conséquence, ils se trouvent d'accroître suffisamment leurs exportations pour payer leurs importations, a sensiblement compliqué la situation du change étranger au Canada.

La solution permanente de nos problèmes en matière de change et le bien-être futur de la nation dépendent de la reprise du commerce international. Le succès des récents pourparlers de Genève a marqué un notable progrès en ce sens. La conclusion d'accords commerciaux avec dix-huit autres nations constitue une réalisation concrète. Vous serez priés d'approuver ces accords. Le Canada est représenté à la Conférence du commerce des Nations Unies qui se tient maintenant à La Havane, et qui, espère-t-on, aboutira à la création d'une organisation internationale du commerce, selon les modalités convenues à Genève. Les accords commerciaux et l'établissement d'une organisation internationale du commerce fourniront un solide fondement à l'expansion du commerce, de la production et de l'emploi dans le monde.

Des dispositions d'ordre provisoire sont intervenues afin de préserver et d'accroître les réserves de dollars des Etats-Unis que possède le Canada. Les mesures récemment rendues publiques, et ayant pour objet de parer aux divers aspects de la difficulté immédiate en matière de change étranger, seront soumises à votre approbation.

La pénurie actuelle de dollars des Etats-Unis restreindra nécessairement la faculté qu'a le Canada d'assurer une aide économique supplémentaire à d'autres pays. Néanmoins, le Canada demeure l'un des rares grands pays producteurs dont la guerre n'a pas diminué la productivité. C'est une cause de satisfaction profonde que notre pays ait pu jouer un rôle si important par l'assistance qu'il a fournie aux contrées dévastées par la guerre. Compte tenu du chiffre de la population, aucun autre pays n'a égalé les réalisations du Canada. Au cours de l'effort tendant à faciliter l'exécution de la grande tâche du rétablissement mondial, le Canada continuera, autant que possible, à appliquer le principe de l'assistance mutuelle. Toutefois, l'aide supplémentaire devra tenir compte des difficultés qui se sont produites dans le domaine du change.

Mon Gouvernement a graduellement supprimé les régies que la guerre avait rendues nécessaires. Vu la nécessité de maintenir certaines régies, vous serez invités à approuver une Adresse visant à proroger de nouveau certains décrets et règlements énumérés dans la loi de 1947 sur l'extension des mesures transitoires, qui expirera le 31 décembre.

Grâce à la façon de procéder, graduelle et ordonnée, qui a été suivie pour la suppression des régies, les augmentations de prix qui se sont produites n'ont pas atteint l'importance qu'elles auraient eue dans le cas contraire. Mes Ministres se préoccupent des hausses de prix qui ont accru le coût de la vie.

Dans certains cas, où l'on jugeait les augmentations injustifiées, on a rétabli le plafond des prix. Les fonctionnaires des départements de l'administration les plus immédiatement intéressés ont reçu instructions de surveiller sans relâche les conditions de la production et de l'approvisionnement qui tendent à hausser le niveau des prix exigés des consommateurs.

Dans l'ensemble, les produits de nos industries primaires font encore l'objet d'une forte demande. A cause du prix établi pour la campagne agricole 1948-1949, en vertu de l'accord sur le blé conclu avec le Royaume-Uni, il vous sera demandé d'étudier une mesure permettant d'augmenter le paiement initial versé aux producteurs.

En dépit de la pénurie persistante de certains matériaux et des frais élevés de la construction, un plus grand nombre d'habitations seront achevées cette année que dans toute année antérieure. Vous serez invités à étudier des plans relatifs à la construction d'habitations à bas loyer, à l'usage des anciens combattants.

On soumettra à votre examen une mesure analogue à celle qui a été déposée lors de la dernière session du Parlement et ayant pour objet de pourvoir à l'établissement de rouages plus efficaces en vue du règlement des différends entre employeurs et employés.

La démobilisation des troupes canadiennes du temps de guerre a pris fin en septembre. On continue d'appliquer les mesures visant à coordonner l'organisation et l'administration des trois armes. Vous serez saisis d'un projet de codification de toutes les lois afférentes à la défense.

L'Office de soutien des prix des pêcheries, l'Office fédéral du charbon et la Commission maritime, dont l'établissement avait été autorisé par la loi, ont été dûment constitués.

Parmi les mesures qu'on soumettra à votre attention figurent des projets de loi relatifs au remaniement de la loi de l'impôt sur le revenu, de la loi des élections fédérales et de la loi de la marine marchande du Canada. Vous serez également saisis de certains bills afférents aux anciens combattants.

Le Gouvernement a l'intention de recommander le rétablissement des comités mixtes spéciaux chargés, pour l'un, d'étudier les droits de l'homme et les libertés fondamentales, et, quant à l'autre, les amendements à apporter à la loi des Indiens.

Des pourparlers prolongés ont eu lieu entre une délégation de la Convention nationale de Terre-Neuve et un comité composé de membres du Gouvernement en vue d'étudier la possibilité de trouver un terrain d'entente relativement à l'union de Terre-Neuve au Canada. Le Gouvernement a fait part de conditions qui, à son avis, pourraient servir de fondement juste et équitable à cette union, au cas où la population de Terre-Neuve désirerait entrer dans la Confédération.

Le mariage de Son Altesse Royale la princesse Elizabeth a donné lieu à de grandes réjouissances. La population du Canada offre ses meilleurs vœux de bonheur à Son Altesse Royale la princesse Elizabeth et à Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et les crédits de l'année prochaine vous seront présentés.

Vous serez invités à prendre des dispositions financières en vue d'assurer tous les services essentiels.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence continuer de bénir la nation canadienne et de guider le Parlement du Canada dans toutes ses délibérations.